

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe Artisanat

La plateforme consultative mise en place pour préparer cet Avis a montré que l'accès au marché du travail était un sujet fort de préoccupation pour les jeunes, mais aussi qu'ils portaient un regard lucide sur les freins à leur insertion professionnelle.

Ils ont ainsi pointé leur difficulté à faire des choix éclairés au moment de leur orientation, le problème de l'adéquation entre leur formation et les emplois, et plus généralement leur insuffisante préparation à l'entrée dans la vie active.

Ces constats font évidemment échos aux difficultés de recrutement rencontrées dans de nombreux secteurs d'activité ; l'artisanat du bâtiment et des métiers de bouche, par exemple, peinent à trouver des compétences malgré les bonnes perspectives de carrière dans ces secteurs.

Alors que tant de jeunes ont du mal à obtenir un emploi, il est incohérent que des entreprises ne parviennent pas à trouver les profils dont elles ont besoin.

Répondre à ce dysfonctionnement a été l'un des grands enjeux de la récente réforme de la formation.

Les effets s'observent déjà sur l'apprentissage qui bénéficie désormais d'une image redorée à tous les niveaux de diplôme, tant est avéré son effet positif sur l'insertion professionnelle. Cependant, le choix d'une filière de formation reste complexe pour les jeunes, faute de pouvoir se faire une idée juste et concrète des métiers auxquels elle conduit. Si des efforts sont en cours pour améliorer les liens école-entreprises, pour développer les périodes de découverte, pour informer sur les métiers qui recrutent, bien souvent cela ne suffit pas à sécuriser un choix d'orientation.

C'est pourquoi, le groupe de l'artisanat estime qu'il serait utile de créer un dispositif permettant d'approcher un métier, en situation réelle durant une semaine. Cela pourrait autant aider le jeune à confirmer son choix, que rassurer l'entreprise qui envisage de l'accueillir en apprentissage, mais aussi réduire les risques de rupture ultérieure.

Réussir une formation en alternance repose également sur des prérequis qui peuvent exiger des actions de remise à niveau autour de compétences-clés sur les savoirs de base et le savoir-être que certains jeunes ne maîtrisent pas au sortir de l'école, sachant que bien

souvent ces difficultés se cumulent avec des problèmes sociaux et financiers et sont de nature à éloigner durablement de l'emploi.

À cet égard, le groupe de l'artisanat ne peut que soutenir l'accent mis par l'avis sur l'enjeu de l'accès à une qualification pour tous les jeunes. Les mutations numériques et écologiques qui impacteront les emplois, viennent conforter l'importance d'un tel objectif.

Y répondre implique à la fois de renforcer les moyens destinés au repérage des décrocheurs comme des jeunes se trouvant en dehors des circuits de formation ou d'emploi, mais aussi d'activer pleinement les outils d'accompagnement adaptés tels que la Garantie Jeunes ou bien des pratiques pédagogiques novatrices telles que les « prépa- apprentissage » ou les Actions de formation en situation de travail (AFEST).

Dans ce cadre, il revient notamment aux branches de s'investir dans la conception de formations répondant à leurs besoins d'emploi, comme dans la mobilisation des entreprises pour accueillir des jeunes en alternance et leur proposer ensuite un emploi durable.

La consultation citoyenne a par ailleurs montré qu'une majorité de jeunes n'envisage pas sa vie professionnelle de manière linéaire, sur un même emploi ou une même entreprise, et qu'elle aspire aussi à un travail porteur de sens, en harmonie avec ses convictions personnelles.

De telles attentes impliquent de faire évoluer certains critères de recrutement, d'encourager la mixité des métiers, ou encore de faciliter les reconversions professionnelles.

Ces reconversions peuvent d'ailleurs s'exprimer à travers des créations ou reprises d'entreprise par d'anciens salariés, à l'image de ces jeunes cadres qui rejoignent l'artisanat. Cela appelle à développer des formations adaptées au parcours et au projet professionnel de l'intéressé, à l'instar de celles proposées par les Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA).

Pour conclure, le groupe de l'artisanat considère que les préconisations de cet Avis apportent des compléments concrets aux récentes mesures visant à investir massivement dans la qualification et les compétences des jeunes, et il l'a voté.